



## **CONSEIL DE QUARTIER CŒUR DE VILLE & QUARTIERS FORESTIERS**

### **REUNION DU 6 JUIN 2015**

Bureau: I. RICHARD, A.CERIGHELLI, Y-C VILLEFAILLEAU (excusé), J. ROUSSELET, Ph. GOTTI.  
Intervention de Monsieur A. PÉRICARD

Et une quarantaine d'habitants du quartier.

La réunion débute à 11h à l'auditorium de la médiathèque.

Introduction et mot d'accueil par Madame RICHARD.

Introduction par Madame CERIGHELLI.

- Rappel de la précédente réunion de quartier  
15 avril 2015 : Travaux et aménagement de la rue au Pain
- Objectif de la réunion : Présentation du bureau (rôle de chacun), projets en cours de la Ville et synthèse des différentes propositions des riverains pour leur quartier.

Intervention de Monsieur PÉRICARD, Maire-Adjoint à la Culture et habitant du quartier.

Il rappelle l'organisation de deux braderies de livres le jour même place Abbé Pierre de Porcaro et place du Marché Neuf, ainsi que l'ouverture de la saison culturelle au Théâtre avec les premières mises en vente des abonnements.

Il revient sur l'organisation de la fête de la musique qui se tiendra comme chaque année le 21 juin et les dispositions prises par la Ville pour réduire les nuisances autour du Château.

Il revient sur les 2 chantiers culturels qui vont intervenir dans le quartier :

- La restauration des fresques de l'Église pendant 4 ans et pour un budget d'environ 2 millions d'euros.
- L'achèvement de la rampe des grottes avec l'inauguration de la mise en lumière le 19 septembre prochain (Journées du Patrimoine et du cadre de vie).

Intervention de Madame ROUSSELET qui précise les objectifs de la réunion du jour. Il s'agit de revoir l'ensemble des propositions qui ont été envoyées par les habitants du quartier et de pouvoir échanger sur ces sujets et faire remonter ces remarques à la Municipalité.

- **Circulation/stationnement :**

- Angle de la rue Saint Louis et de la rue de l'Aigle d'Or : la rue de l'Aigle d'Or n'est pas visible et les automobilistes ne respectent pas la priorité à droite. Un riverain demande si une signalisation verticale pour rappel de priorité pouvait être installée en amont du carrefour.
- Rue de l'Aigle d'Or : la zone de partage a permis d'améliorer et de sécuriser la circulation dans cette rue mais elle s'arrête à hauteur du numéro 14. Au-delà, les riverains constatent que les automobilistes ré-accélèrent et que les cyclistes remontant la rue sont obligés de circuler sur les trottoirs pour éviter les automobiles. La zone de rencontre sera-t-elle prolongée au-delà du numéro 14 de la rue ?
- Rue de l'Aigle d'Or : Est-il possible d'ajouter un panneau qui indique que le stationnement est limité à 10 minutes ?
- Rue des Arcades - Salle des ventes : l'interdiction de stationner n'est pas respectée et oblige notamment un transport de personnes handicapées à faire des manœuvres dangereuses pour véhiculer une personne à mobilité réduite qui vit dans le quartier. De plus, les véhicules stationnent dans un virage qui empêche les camions de l'entreprise de ramassage des ordures de circuler. Les riverains demandent ce qui est envisagé pour remédier à cette situation, et si l'installation de plots en plastique dans le virage ne permettrait pas de résoudre une partie du problème. Il est demandé que soit mis en application le retrait par la fourrière des véhicules qui gênent la circulation comme la signalisation l'indique. Un aménagement spécifique est-il envisagé pour le stationnement lié à l'activité de la salle des ventes ?

Madame RICHARD invite les riverains à assister à la réunion sur le stationnement résidentiel qui se tiendra le 11 juin prochain et qui devrait permettre de trouver des solutions à cette situation.

- Avenue Gambetta – rue Thiers : Les riverains se plaignent de l'état du pavage des trottoirs qui est fortement endommagé et demandent si une réfection est prévue. Une riveraine précise que ces travaux sont soumis à l'accord de l'architecte des bâtiments de France qui est de plus en plus souple sur ces questions et qui autorise la création de bande de marche sur une partie des trottoirs comme cela a été fait à Versailles.
- Le propriétaire du 18 rue Thiers se plaint du stationnement des véhicules et des bus dans la rue qui obligent les riverains à faire des manœuvres pour sortir de chez eux. Il demande si une solution est envisagée pour remédier à cette difficulté.
- Avenue Gambetta : demande de synchronisation des 3 feux successifs dans la rue et de diminution de l'attente au feu à l'intersection avec la rue de Gramont. Une discussion globale revient sur les difficultés de circulation en centre ville et sur l'augmentation des encombrements à toute heure de la journée. Le bureau du conseil de quartier invite à faire remonter les observations liées à la circulation auprès du comité de circulation et prévention qui traite de ces questions de manière spécifique.
- Avenue Gambetta : Un habitant demande s'il est possible de rappeler aux chauffeurs de bus de couper leur moteur lorsqu'ils stationnent afin de limiter le bruit et la pollution.
- Rue des Louviers/Rue de la République : Une riveraine demande s'il est envisageable d'installer un feu tricolore à l'intersection de ces deux rues pour plus de sécurité.
- Rue Voltaire : Une riveraine demande s'il est envisageable de permettre aux véhicules de circuler à droite vers la rue Bonnenfant et à gauche vers la rue de Mareil. Un marquage au sol approprié viendrait mettre en cohérence ce qui se passe déjà dans les faits.

- Bus : une riveraine s'interroge sur l'utilisation des transports en commun et indique que les temps d'attente des bus découragent leur utilisation. Madame Richard intervient pour expliquer que ces questions ont été transférées à l'intercommunalité qui doit repenser les transports et qu'une étude de mobilité a d'ores et déjà été réalisée. Elle rappelle également que le Conseil Municipal a en son sein un élu particulièrement actif sur la mobilité des personnes handicapées qui travaillent beaucoup sur ces questions.
- Rue de Lorraine : le stationnement étant gratuit dans cette rue, les riverains se plaignent de la présence de « voitures ventouses » et demandent si le stationnement résidentiel sera instauré dans leur rue.
- Stationnement des vélos : peu de copropriétés sont équipées de locaux pour ranger les vélos. Le parc à vélo du RER est très pratique mais limité dans le temps et pas forcément bien situé pour l'ensemble des habitants du quartier. Serait-il possible d'envisager que les parcs de stationnement souterrains puissent mettre à disposition des emplacements dédiés aux vélos pour une longue durée ? Cela permettrait aux riverains d'avoir un parking sécurisé pour leurs 2 roues.
- Rue de Pontoise : Une riveraine constate que l'arrêt de bus crée des embouteillages permanents sur cette voie et que les usagers, en particulier les enfants, traversent devant le bus sans visibilité sur la seconde voie de circulation et n'utilisent pas le passage pour piétons. Elle propose d'envisager que cet arrêt soit repensé avec la création d'un arrêt rue des Bûcherons.

• **Propreté/Environnement :**

- Poubelles : absence de collecte du verre dans la rue Gambetta. Depuis 15 jours les poubelles dédiées au verre ne sont plus ramassées. D'autre part, la sortie des poubelles des commerces, entreprises, auto-entrepreneurs et certaines copropriétés se fait souvent avant 19h en contravention avec les règles instaurées par la Ville. La Municipalité pourrait-elle adresser une lettre circulaire à l'ensemble des habitants pour rappeler les règles de sortie des poubelles qui encombrant régulièrement les trottoirs avant 19h et qui ne donnent pas une bonne image de la Ville ?
- Rue de Lorraine : malgré un engagement de Monsieur le Maire par courrier en date du 6 avril 2012, cette rue ne fait toujours pas l'objet d'un nettoyage régulier. Malgré de nombreux appels aux services et des courriers, cette rue est toujours aussi sale. Il est demandé que cette rue fasse l'objet d'un nettoyage au même titre que la rue des Bûcherons par exemple.
- Château du Val. Les riverains de ce secteur se plaignent des décharges sauvages qui apparaissent régulièrement du fait de l'incivilité de certains. Ils demandent qu'un projet soit mis en place pour limiter ces dépôts soit par du ramassage avec des sociétés spécialisées soit par la recherche des contrevenants. Les riverains pensent que l'installation de mobilier urbain par endroit permettrait non seulement d'embellir ce quartier mais inciterait également à renoncer aux dépôts sauvages.
- Rue Alexandre Dumas : le cadastre dispose d'un réseau informatique qui est réfrigéré. Cette chambre émet un son qui dépasse les 70 dB et occasionne des nuisances. La Ville pourrait-elle rentrer en contact avec le cadastre afin de trouver une solution pour diminuer l'impact sonore de ce dispositif ?
- Rue des Bûcherons : les riverains demandent s'il est envisagé de masquer le parking aérien de la tour des Bûcherons par la plantation d'arbustes.

- Rue de Pontoise : une riveraine critique l'installation de la grille qui ferme le passage qui longe le Pub Irlandais. Cette ancienne rue est un raccourci pour les habitants du quartier qui se rendent au RER. Un débat s'engage car l'installation de ces grilles a été demandée par des voisins de l'établissement qui se plaignaient des nombreuses nuisances occasionnées par la clientèle. Il est rappelé que ces grilles restent ouvertes pendant la journée et qu'elles ne sont fermées par un code que le soir pour sécuriser la cour et la rue de l'immeuble. Leur installation et la pose d'un éclairage ont permis de supprimer les nuisances constatées. Madame CERIGHELLI note qu'il ya eu 2 ou 3 lettres de riverains se plaignant de nuisances sonores provenant de l'établissement mais qu'aucune plainte n'a été déposée.
- Place Porcaro : une habitante demande quelques bancs au soleil sur cette place.

Intervention de Monsieur ROUXEL, conseiller municipal membre du Groupe Saint-Germain Fait Front qui note que cette réunion de conseil de quartier a abordé beaucoup de questions individuelles et indique qu'il souhaiterait que ces réunions soient l'occasion pour les habitants de se positionner en qualité de lanceurs d'alerte vis-à-vis de la Municipalité. Il indique que se saisir de cas individuels ne permet pas de poser la problématique de la circulation en ville de manière générale par exemple, ou d'aborder des questions d'aménagement comme la création d'un hôtel rue des Jouries qui aura un impact important sur tout le fonctionnement du quartier.

Monsieur GOTTI rappelle les dates des prochaines réunions :

- le 11 juin : stationnement résidentiel.
- Deux autres réunions sont prévues au mois de septembre et novembre. L'idée est suggérées que ces réunions soient thématiques afin d'avoir la possibilité de s'entretenir directement avec les services de la ville concernés lors de ces rencontres.

Les outils de communications (Internet, mail, téléphone, réseaux sociaux) sont rappelés par les agents de la Ville présents à la réunion.

La réunion se termine à 12h35.